



Mémoire et Histoire de la Résistance du Pays de Montbéliard

Association patriotique régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : Mairie de Mandeure – 34, rue de la Libération 25350 Mandeure

Jean-Claude Dupré, Président – 7, impasse Camille Claudel 25250 L'Isle-sur-le-Doubs

06 80 20 24 66 - jcdupre5625@gmail.com

Mandeure, le mercredi 9 septembre 2026

MHRPM - CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2026

Madame, Monsieur,

En tant que membre de *Mémoire et Histoire de la Résistance du Pays de Montbéliard*, vous êtes convié(e) à l'**Assemblée Générale Ordinaire** de l'association, qui se déroulera **dans la grande salle du Centre Culturel Jean d'Ormesson de Mandeure** (Rue des Lannes) le **lundi 5 octobre 2026 à 14h00**.

13 h 45 : Accueil des participants pour enregistrement des participations et vérification du quorum.

Rappel : quorum = 25 % des 50 adhérents à jour de cotisation, soit 13 adhérents présents ou représentés.

14 h 00 : Début de réunion

Ordre du jour

1. Ouverture de la réunion
 - 1.1. Accueil et vérification du quorum de présence (JCD + RP)
 - 1.2. L'assemblée chante le *Chant des partisans* (Tous)
 - 1.3. Présentation de l'ordre du jour (JCD)
 - 1.4. Retour sur les décès enregistrés depuis la dernière AG (JPM)
 - 1.5. *Minute de silence en hommage des personnes décédées* (Tous)
2. Rapport moral du Président :
 - 2.1. Bilan d'activités 2025 – 2026 en image. (vidéo)
 - 2.2. Rapport moral (JCD)
 - 2.3. Vote d'approbation du rapport moral par l'assemblée. (Tous)
3. Bilan financier du Trésorier :
 - 3.1. Présentation du résultat comptable (RP)
 - 3.2. Présentation du rapport du vérificateur aux comptes (PHe)
 - 3.3. Présentation du suivi budgétaire 2025 – 2026 (RP + JCD)
 - 3.4. Prévisions budgétaires 2026 – 2027 (RP + JCD)
 - 3.5. Cotisations 2026 - 2027 (RP)
 - 3.6. Vote d'approbation du bilan financier par l'assemblée (Tous)
4. Perspectives 2026 - 2027 (JCD)
5. Réponses aux questions posées par écrit (cf. page 2) (JCD)
6. Échanges et parole aux adhérents (Tous)
7. Parole aux partenaires (Invités)
8. Verre de l'amitié

NOTA : Cette Assemblée Générale Ordinaire se tient au début de l'exercice 2026 – 2027 de notre association. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir, si ce n'est déjà fait, vous acquitter de votre cotisation 2026 – 2027 auprès de notre trésorier à l'occasion de votre présence à cette Assemblée Générale. *Merci pour votre compréhension.*

Rappel : Cotisation exercice 2026 – 2027, couvrant la période du 1er septembre 2026 au 31 août 2027 = 20 €.

Tout versement supérieur à ce montant sera considéré comme un don à l'association.

Pour MHRPM, Jean-Claude Dupré

Président / Secrétaire

PROCURATION POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Si vous n'êtes pas en mesure de participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de *Mémoire et Histoire de la Résistance du Pays de Montbéliard* (MHRPM), vous pouvez donner procuration à un autre adhérent de l'association afin qu'il vous représente. Pour cela, il vous suffit de compléter le formulaire de « *pouvoir* » ci-dessous et de nous le transmettre :

- soit avant la réunion, ce qui facilitera les travaux de préparation, en adressant le formulaire dûment complété par courriel à un membre du bureau de l'association ou à l'adresse suivante : jcdupre5625@gmail.com ; ou par voie postale à l'adresse du Président, Jean-Claude Dupré : 7, impasse Camille Claudel, 25250 L'Isle-sur-le-Doubs ;
- soit en le remettant directement à l'adhérent qui aura accepté de vous représenter, afin que celui-ci le dépose en début de réunion.

Rappel

- Un adhérent présent ne peut détenir plus de 3 procurations.
- Le quorum prévu par nos statuts est fixé à 25 % des adhérents à jour de cotisation.
- **Votre représentation est importante.**

POUVOIR

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

donne pouvoir à M. / Mme : _____

adhérent(e) de l'Association MHRPM, pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 5 octobre 2026, prendre part aux délibérations et voter en mon nom.

Fait à _____, le _____

Signature précédée de la mention manuscrite « *Bon pour pouvoir* » :

QUESTION COMPLÉMENTAIRE À SOUMETTRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En tant qu'adhérent(e) à MHRPM, vous avez la possibilité de soumettre à l'Assemblée Générale une question ou un sujet ne figurant pas à l'Ordre du Jour communiqué avec la présente convocation. Afin de permettre au bureau de préparer la réunion et, le cas échéant, d'apporter les éléments de réponse nécessaires, toute question devra être adressée par écrit au Président, par courrier ou par courriel, aux coordonnées indiquées en bas de page, au plus tard le vendredi 25 septembre 2026 à minuit.

Les questions ainsi transmises seront examinées lors de l'Assemblée Générale et feront l'objet d'une réponse, dans le respect des dispositions prévues par les statuts.

QUESTION À SOUMETTRE

Je, soussigné(e),

Nom : _____

Prénom : _____

souhaite qu'une question ou un sujet complémentaire soit abordé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du lundi 5 octobre 2026.

Libellé de la question ou du sujet : _____

Fait à _____, le _____

Signature :